Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

SCOT VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE

2020

RAPPORT D'ACTIVITES

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

SOMMAIRE

LE SYNDICAT MIXTE DU SCOT V3G, FAITS ET CHIFFRES 2020	5
LE SCOT VAL DE GARONNE	7
LA COMMUNICATION / SENSIBILISATION	8
LA REVISION GENERALE DU SCOT	10
LES AVIS DU SYNDICAT MIXTE	13
RETOUR EN IMAGES	14

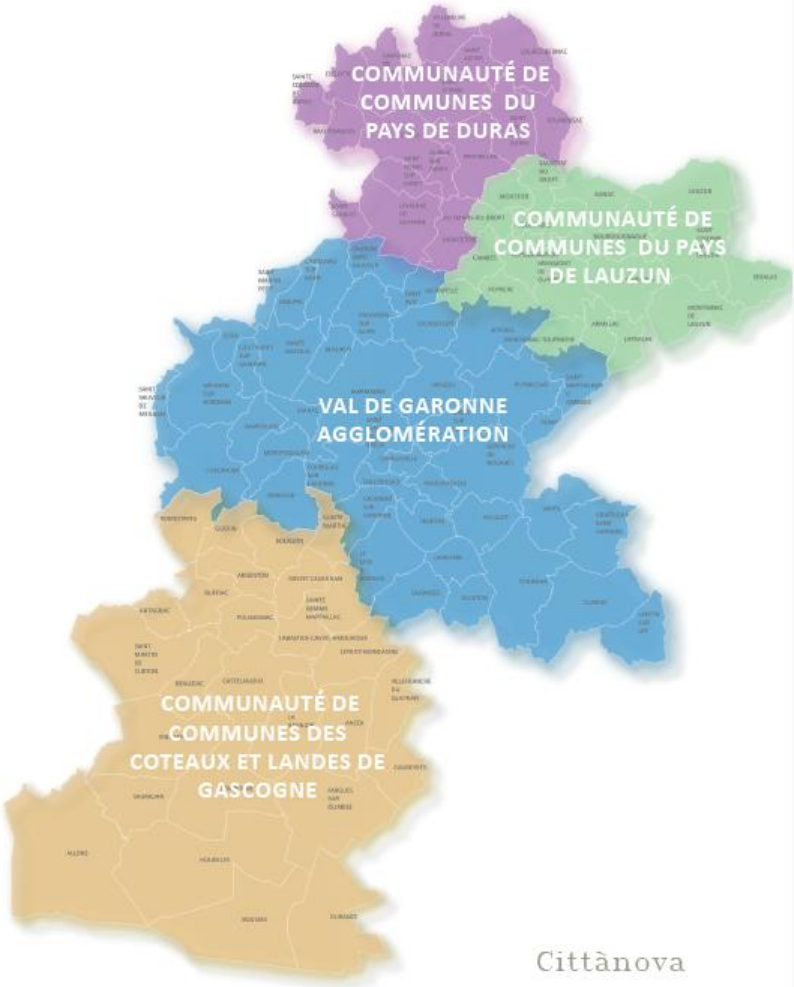

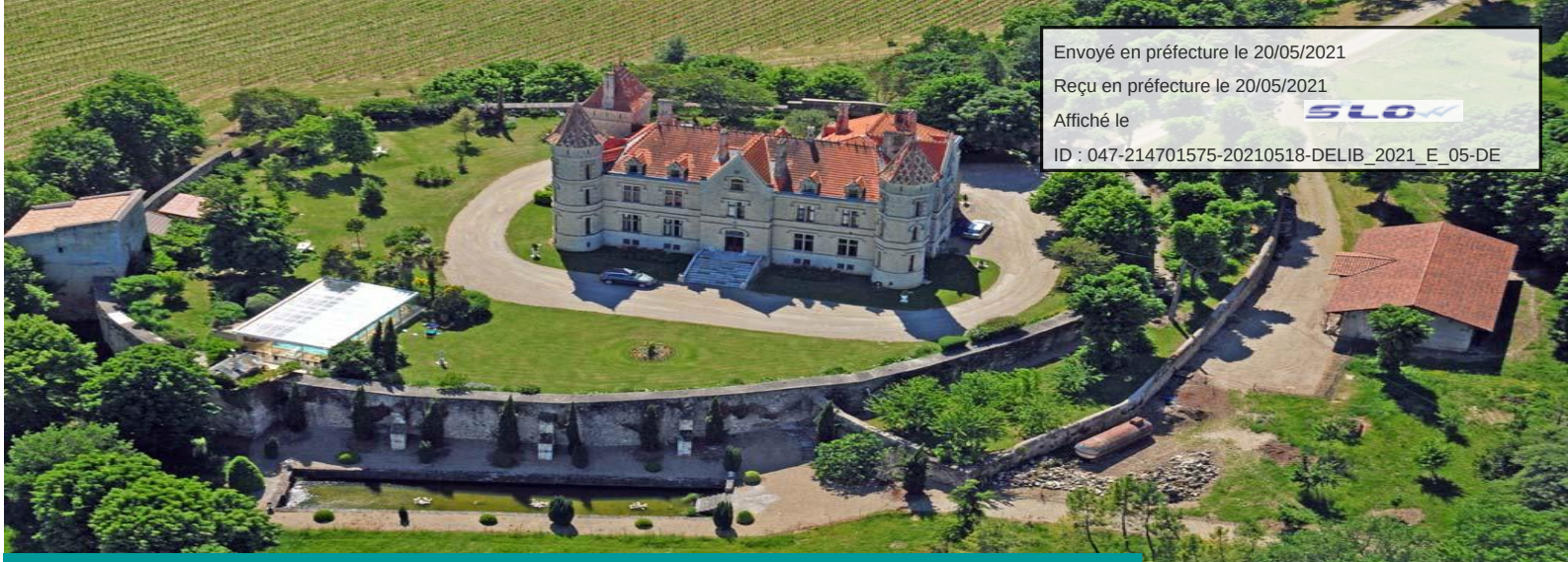

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

LE SYNDICAT MIXTE V3G, FAITS ET CHIFFRES

Le SYNDICAT MIXTE DU SCoT V3G

(*Depuis le 04 septembre 2019*)

107 communes

4 EPCI :

- CC. Coteaux et Landes de Gascogne
- CC. Pays de Duras
- CC. Pays de Lauzun
- Val de Garonne Agglomération

91 187 habitants

114 délégués titulaires
114 délégués suppléants

1 bureau syndical composé de 14 membres

L'EQUIPE TECHNIQUE DU SMSCOT V3G : 1.5 ETP

Emilie DA ROS,
Directrice (0.7 ETP)

Cécilia DUCOS,
Assistante (0.5 ETP)

Adélaïde ANCELIN
Animatrice (0.1 ETP)

Olivier MARTINEZ,
Animateur (0.2 ETP)

LES INSTANCES DU SYNDICAT MIXTE V3G

2 comités syndicaux
21 décisions

1 bureau syndical
6 avis

2 Commission Urbanisme Economie et Commerce
9 dossiers étudiés

0 Commissions Urbanisme Planification

0 inter-commission

1 Conférence des Exécutifs

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Assurance du syndicat :	700.19 €
Fournitures administratives	59.90 €
Formation (Cittanovà)	9 180.00 €
Charges diverses (réception, certificat…) :	1 086.35 €
Cotisations à la Fédération SCoT et au CAUE :	2 500.00 €
Charges de personnel :	67 731.20 €
Amortissements :	41 111.96 €

122 369.60 € de dépenses

COTISATION : 1.35€/hab

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Participation des EPCI :

- Val de Garonne Agglomération : 83 695.95 €
- CC Coteaux et Landes de Gascogne : 17 054.55 €
- CC Pays de Lauzun : 14 504.40 €
- CC Pays de Duras : 7 847.55 €

Subventions DGD : 37 720.00 €

Résultats reportés de 2018 12 808.68 €

173 631.13 € de recettes

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Révision générale du SCOT :	19 603.20 €
Frais d'insertion annonces légales :	2 398.56 €

22 001.76 € de dépenses

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Amortissements :	41 111.96 €
Résultats reportés de 2018 :	116 182.82 €

157 294.78 € de recettes

UN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DE 51 261.53 €

UN EXCEDENT D'INVESTISSEMENT DE 135 293.02 €

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

LE SCoT VAL DE GARONNE

Le SCoT Val de Garonne est exécutoire depuis le 28 avril 2014. Les communes disposaient de 3 ans pour se mettre en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale.

A ce jour, toutes les communes du territoire ont mis leur document d'urbanisme en compatibilité avec le SCoT.

PLU EXECUTOIRES SUR 2020 :

- Cocumont
- Marcellus
- Montpouillan
- Samazan
- Lagruère
- Varès
- Meilhan sur Garonne
- Caumont sur garonne
- Marmande
- Le Mas d'Agenais
- Puymiclan
- Tonneins

2021 *Perspectives*

Les PLU de Seyches et Saint Barthélémy d'Agenais devraient être exécutoires

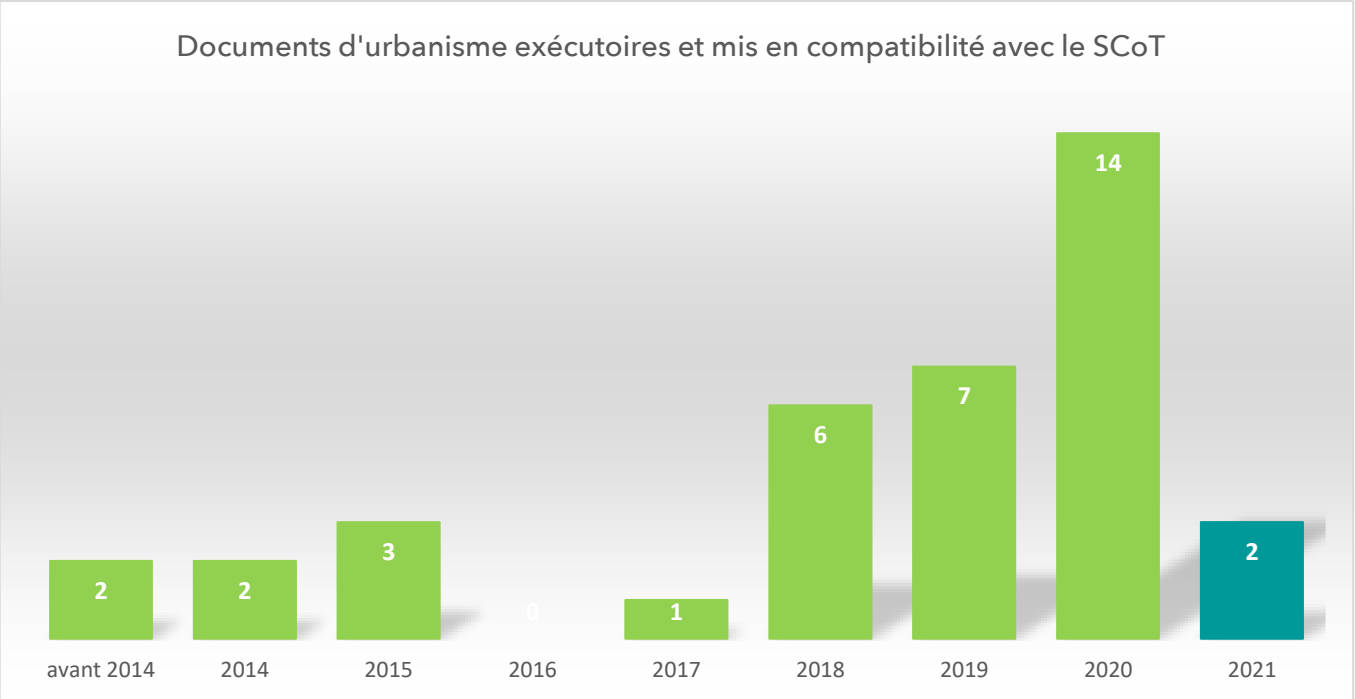

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION

PROGRAMME D'ACTIONS DE FORMATION / SENSIBILISATION DES ELUS

Sur 2019, le Syndicat Mixte a mis en place un programme d'actions de formation / sensibilisation des élus. Pour cela, le Syndicat a sélectionné le cabinet CITTANOVA afin de l'accompagner dans la démarche.

Sur 2020, la session 3 et 4 de SENSIBILISATION a eu lieu à Argenton, et une journée supplémentaire de formation au SCoT s'est déroulé à Samazan avec les nouveaux élus.

La composition du programme

4 SESSIONS DE FORMATION SUR LE SCOT

Dont les objectifs sont de permettre aux élus du Syndicat Mixte :

- De disposer d'une culture de base partagée entre élus
- D'acquérir les connaissances sur le Schéma de Cohérence Territoriale : aspects réglementaires, élaboration, mise en œuvre…
- De comprendre la traduction opérationnelle des problématiques d'aménagement et de développement des territoires dans le SCoT» …

4 SESSIONS D'ANIMATION ET DE SENSIBILISATION.

Dont les objectifs sont de permettre aux élus du Syndicat Mixte :

- De débattre de sujets et de thématiques stratégiques ;
- De les sensibiliser à de nouveaux enjeux.

DES SUPPORTS PEDAGOGIQUES POUR LES ELUS

- Le « SCoT pour les nuls » : 8 fiches thématiques A4
- 4 pages sur les enjeux du futur

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

09/09/2019 à La Sauvetat du Dropt

1ère session de formation : le SCoT, c'est quoi et ça sert à quoi ?

26/09/2019 à Saint Pardoux du Breuil

2ème session de formation : que se passe-t-il une fois le SCoT élaboré ?

19/11/2019 à Seyches

1ère et 2ème sessions de sensibilisation : agriculture et alimentation / les mobilités

03/02/2020 à Argenton

3ème et 4ème sessions de sensibilisation : tourisme et culture / santé et vieillissement

19/10/2020 à Samazan

2 sessions de formation à destination des nouveaux élus

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

VAL DE GARONNE
GUYENNE
GASCOGNE

LA COMMUNICATION

COMMUNIQUER AUPRES DES ELUS

SCoT EN ACTION :
La newsletter à destination des élus a été diffusée en juillet 2020, avec un rappel sur le SCoT suite aux élections municipales.

1 à 2 lettres sont produites chaque année. Elles sont envoyées de manière dématérialisée à tous les élus du territoire.

COMMUNIQUER AUPRES DU GRAND PUBLIC

SITE INTERNET :
Suite à la désignation des nouveaux élus et au lancement de la révision, une mise à jour de l'onglet SCoT sur le site internet de Val de Garonne Agglomération a été effectuée.
Lien ci-dessous :
Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT - Val de Garonne Agglomération (vg-agglo.com)

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

LA LETTRE DU SCoT :

Suite au lancement de la révision générale du SCoT, des lettres d'information sont réalisées auprès du grand public, afin de tenir informée la population de l'avancée du SCOT.

Ainsi la 1ère Lettre du SCoT a été réalisée et diffusée fin 2020. La diffusion a été produite via les Mairies, les EPCI, les sites internet,… afin de toucher un maximum d'habitants.

SCOT VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE

LA LETTRE DU SCoT N°1

OCTOBRE 2020

LA RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) EST LANCÉE, À L'ÉCHELLE D'UN PÉRIMÈTRE ÉLARGI

» Depuis sa création en mars 2009, le Syndicat Mixte du SCoT Val de Garonne Guyenne Gascogne possède la compétence d'élaboration et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur son territoire. Un SCoT a été réalisé et approuvé en février 2014 sur l'ancien périmètre du Syndicat Mixte : la Communauté d'Agglomération Val de Garonne Agglomération, les communes de Hautesvignes et de Sainte-Marthe. **Depuis le 26 août 2019, le périmètre du territoire du Syndicat Mixte a été étendu pour couvrir quatre intercommunalités**, des territoires caractérisés tant par des spécificités propres que des problématiques communes.

» **Par délibération en date du 9 décembre 2019, le Syndicat Mixte a lancé la révision de son SCoT, à l'échelle de son territoire élargi.** Cette révision vise notamment à tenir compte des conclusions de l'évaluation du SCoT de 2014, la réalisation d'un SCoT à l'échelle de l'ensemble du territoire du Syndicat Mixte, la prise en compte des évolutions législatives et réglementaires récentes imposées aux SCoT, et l'intégration des enjeux locaux émergeant de différentes études lancées sur le territoire ces dernières années.

Le Mot du Président

Cette année 2020 est marquée par le lancement de la révision générale du SCoT sur le territoire du Val de Garonne Guyenne Gascogne.

L'objectif est de se doter d'une vision commune et de décider collectivement de la façon dont nous allons relever les grands défis de demain : emploi, déplacements, habitat, environnement, développement, énergie, solidarités… Les choix que nous ferons orienteront l'avenir de notre territoire pour les 15-20 ans à venir.

Ensemble, construisons le projet de territoire du Val de Garonne Guyenne Gascogne !

Le Président

LE TERRITOIRE DU SCoT, QUELQUES DONNÉES CLÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN
VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE

1 communauté d'agglomération & 3 communautés de communes

107 communes

1/3 de la superficie du Département

89 000 habitants*

1/4 de la population départementale*

49 500 logements*

31 000 emplois*

228 délégués titulaires et suppléants composent le Syndicat Mixte du SCoT

*Données INSEE 2017

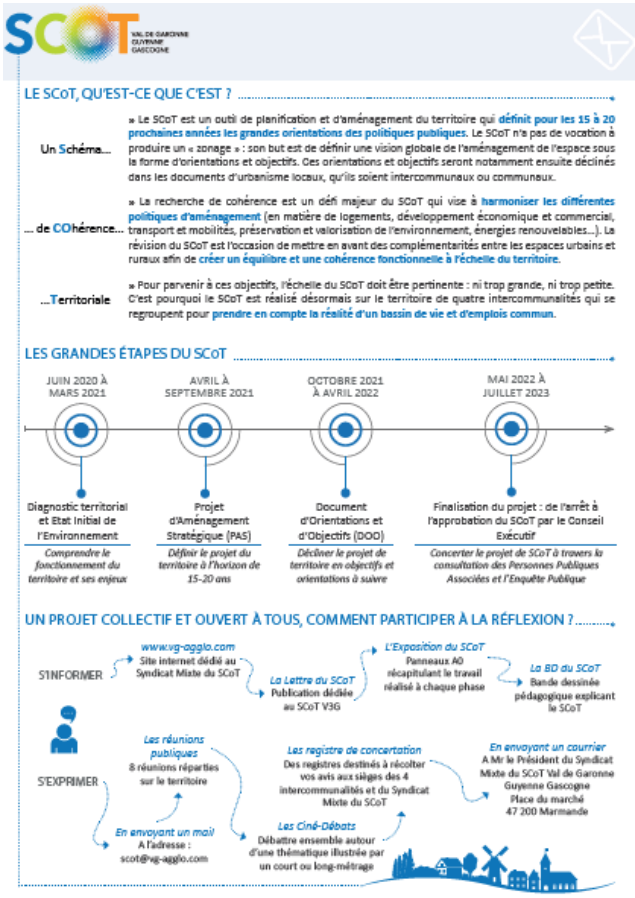

SCOT VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE

LE SCoT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un Schéma… » Le SCoT est un outil de planification et d'aménagement du territoire qui **définit pour les 15 à 20 prochaines années les grandes orientations des politiques publiques**. Le SCoT n'a pas de vocation à produire un « zonage » : son but est de définir une vision globale de l'aménagement de l'espace sous la forme d'orientations et objectifs. Ces orientations et objectifs seront notamment ensuite déclinés dans les documents d'urbanisme locaux, qu'ils soient intercommunaux ou communaux.

… de COhérence… » La recherche de cohérence est un défi majeur du SCoT qui vise à **harmoniser les différentes politiques d'aménagement** (en matière de logements, développement économique et commercial, transport et mobilités, préservation et valorisation de l'environnement, énergies renouvelables…). La révision du SCoT est l'occasion de mettre en avant des complémentarités entre les espaces urbains et ruraux afin de **créer un équilibre et une cohérence fonctionnelle à l'échelle du territoire.**

…Territoriale » Pour parvenir à ces objectifs, l'échelle du SCoT doit être pertinente : ni trop grande, ni trop petite. C'est pourquoi le SCoT est réalisé désormais sur le territoire de quatre intercommunalités qui se regroupent pour **prendre en compte la réalité d'un bassin de vie et d'emplois commun.**

LES GRANDES ÉTAPES DU SCoT

- JUIN 2020 À MARS 2021 — Diagnostic territorial et Etat Initial de l'Environnement — *Comprendre le fonctionnement du territoire et ses enjeux*
- AVRIL À SEPTEMBRE 2021 — Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) — *Définir le projet du territoire à l'horizon de 15-20 ans*
- OCTOBRE 2021 À AVRIL 2022 — Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) — *Décliner le projet de territoire en objectifs et orientations à suivre*
- MAI 2022 À JUILLET 2023 — Finalisation du projet : de l'arrêt à l'approbation du SCoT par le Conseil Exécutif — *Concerter le projet de SCoT à travers la consultation des Personnes Publiques Associées et l'Enquête Publique*

UN PROJET COLLECTIF ET OUVERT À TOUS, COMMENT PARTICIPER À LA RÉFLEXION ?

S'INFORMER
- *www.vg-agglo.com* — Site internet dédié au Syndicat Mixte du SCoT
- *La Lettre du SCoT* — Publication dédiée au SCoT V3G
- *L'Exposition du SCoT* — Panneaux A0 récapitulant le travail réalisé à chaque phase
- *La BD du SCoT* — Bande dessinée pédagogique explicant le SCoT

S'EXPRIMER
- *Les réunions publiques* — 8 réunions réparties sur le territoire
- *En envoyant un mail* — A l'adresse : scot@vg-agglo.com
- *Les registre de concertation* — Des registres destinés à récolter vos avis aux sièges des 4 intercommunalités et du Syndicat Mixte du SCoT
- *Les Ciné-Débats* — Débattre ensemble autour d'une thématique illustrée par un court ou long-métrage
- *En envoyant un courrier* — A Mr le Président du Syndicat Mixte du SCoT Val de Garonne Guyenne Gascogne Place du marché 47 200 Marmande

La communication et la concertation sont essentielles tout au long de l'élaboration du SCOT. Tout un programme est prévu : articles dans la Presse, réunions publiques, panneaux d'exposition, ciné-débat, bande dessinée…

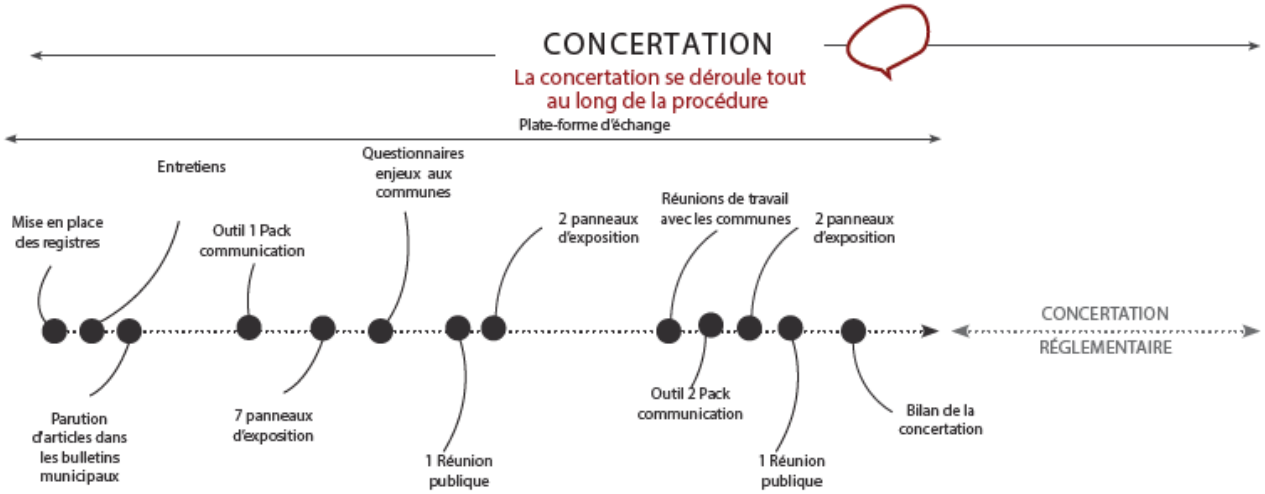

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

LE LANCEMENT DE LA REVISION GENERALE

RAPPEL : Par délibération en date du 09 décembre 2019, le Syndicat Mixte a lancé la révision générale de son SCoT, à l'échelle de son territoire élargi.

QU'EST-CE QU'UN SCoT ?

- Un **projet de territoire à 20 ans** à l'échelle du pays
- Un **document transversal** qui s'intéresse à toutes les composantes de l'aménagement
- Un **document de planification** qui s'impose aux PLU/PLUi/Carte Communale

QUELLES SONT LES PIECES CONSTITUTIVES DU SCoT ? – Ordonnance du 17/06/2020

Projet d'Aménagement Stratégique	Document d'orientations et d'objectifs	Annexes
		Diagnostic Analyse de la consommation de l'espace Évaluation environnementale Programme d'actions (facultatif)
PAS	DOO Document d'Orientation et d'Objectif	ANNEXES
Ce qu'il faut faire...	Ce que l'on va faire et comment...	Justifications du projet

Rappel du calendrier :

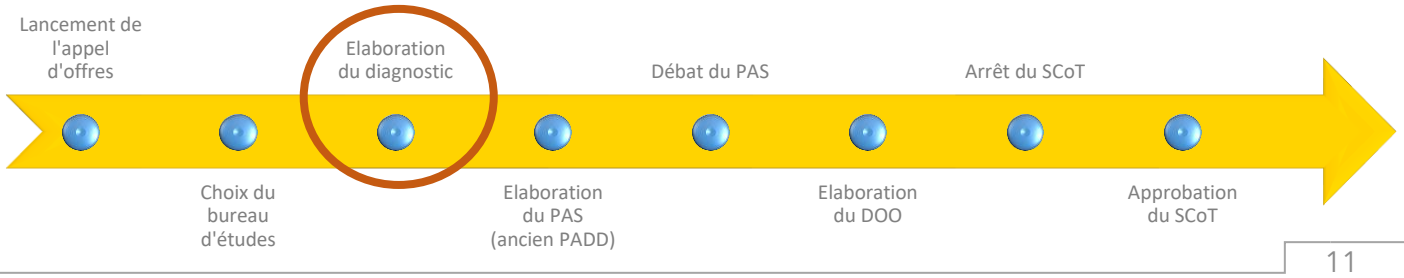

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

LES GRANDES ETAPES SUR 2020 :

CHOIX DU BUREAU D'ETUDES

- Lancement du marché public le 05/02/2020
- Réception de 8 candidatures
- Commission d'appel d'offres le 11/03/2020 et sélection du cabinet Cittanova.

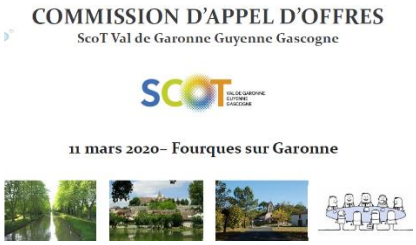

REUNIONS DE LANCEMENT DE LA REVISION

- Comité technique le 29/06/2020
- Comité syndical le 21/09/2020

DIAGNOSTIC EN COURS

Automne 2020 : Mise en place d'un SCoT Tour et d'ateliers thématiques destinés aux élus et aux techniciens du territoire par le bureau d'étude CITTANOVA.

<u>SCoT TOUR</u> : 2 journées en bus à la découverte du territoire et de ses enjeux,

2 journées d'immersion sur le territoire afin de mettre en lumière les principaux enjeux

<u>1er Ateliers thématiques</u> : à Saint Pardoux Isaac-le 10 décembre 2020

Paysages et environnement le matin et Urbanisme l'après-midi

2021 *Perspectives*

Les ateliers thématiques vont se poursuivre en 2021 avec le bureau d'étude et la DDT47.

Présentation du diagnostic

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

LES AVIS DU SYNDICAT MIXTE EN 2020

AVIS SUR PROJETS COMMERCIAUX

- Marmande-SCI-LOUBENBRYOU : Réhabilitation d'une ancienne clinique avec extension pour création de locaux commerciaux et de logements : *Avis favorable avec 1 remarque*
- Marmande –SCI DAVAN : Création d'un local commercial et de 2 logements : *Avis favorable avec 1 remarque*
- Marmande- SCI MARMANDIS : Démolition et reconstruction du SAS d'entrée du magasin Super U : *Avis favorable*
- Tonneins : Création d'un E. Leclerc Drive : *Avis favorable avec 1 remarque*
- Casteljaloux : Création d'un E. Leclerc Drive : *Avis favorable avec une demande d'information*
- Marmande- SCI LES MAISONS MB : Construction de 3 cellules dans la ZAcom : *Avis favorable avec 1 remarque*
- Marmande- SAS JEANDIS : Construction d'un E. Leclerc Drive et modification des façades et pose d'ombrières photovoltaïques : *Avis favorable avec 1 remarque*
- Marmande- SCI La Bergerie : Reconstruction à l'identique d'un ensemble commercial sinistré : *Avis favorable avec 3 remarques*
- Marmande – SARL ASIA MARKET : Aménagement d'un ancien restaurant et changement de destination d'une habitation en commerce afin de créer un espace traiteur avec restauration sur place, et une épicerie : *Avis favorable avec 1 remarque*

DEROGATION A L'URBANISATION LIMITE EN L'ABSENCE DE SCOT EXECUTOIRE

- Villeneuve du Duras : Avis favorable
- Saint Jean de Duras : Avis favorable
- Auriac sur Dropt : Avis favorable
- Esclottes : Avis favorable

2021 *Perspectives*

La **commission Urbanisme Planification** sera amenée à donner des avis sur les modifications de PLU au regard de la compatibilité avec le SCoT.

La commission Urbanisme Economie et Commerce se réunira en fonction des projets commerciaux qui seront déposés.

Enfin, les **commissions territorialisées** devraient être sollicitées dans le cadre de la révision générale du SCoT

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

Comité Syndical du 20/09/2020 à Samazan

RETOUR EN IMAGES SUR 2020

Comité Syndical du 21/09/2020 à Fourques sur Garonne

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

LES REUNIONS SUR LE TERRITOIRE

Comité syndical – Samazan

Atelier SCoT – Saint Pardoux Isaac

Formation des élus – Samazan

Comité syndical – Fourques sur Garonne

Formation des élus – Argenton

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

LE SCOT TOUR

1 – Château de Duras

2 – Hameau de la Concade / Allemans du Dropt

3 – Ferme de l'Oisonnière - Bourgougnague

4 – Ecoquartier de Sainte Bazeille

5 – Friche économique André Thevet – Tonneins

6 – Base de loisirs du Lac de Casteljaloux

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

1 – Plateforme bois/énergie à Fargues sur Ourbise

3 – Risque inondation à Bouglon

4 – Le développement économique à Samazan

5 – Action Cœur de Ville à Marmande

6 – La bastide de Miramont de Guyenne

7 – Exploitation agricole à Monteton

Envoyé en préfecture le 20/05/2021
Reçu en préfecture le 20/05/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210518-DELIB_2021_E_05-DE

VAL DE GARONNE
GUYENNE
GASCOGNE

SYNDICAT MIXTE DU SCOT VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE

Maison du Développement
Place du Marché
47 200 MARMANDE
05 53 20 40 59
scot@vg-agglo.com